Relations CE/Chine: vers un partenariat global

1998/2067(COS) - 08/09/2000

OBJECTIF : présenter un rapport sur la mise en oeuvre de la communication "Vers un partenariat global avec la Chine". CONTENU : Le 25 mars 1998, la Commission adoptait une communication visant principalement à intégrer davantage la Chine dans la Communauté internationale, à appuyer le développement en Chine d'une société ouverte et à intégrer davantage la Chine dans l'économie mondiale. Depuis l'adoption de cette communication, les relations CE-Chine se sont considérablement intensifiées et la coopération n'a cessé de croître en vue d'un développement durable de la Chine. Le présent rapport propose de faire un premier bilan de cette coopération. Ainsi, il ressort que si les relations se sont considérablement developpées au cours des deux dernières années, le champ des relations UE-Chine reste encore considérable. Pour l'essentiel, ce rapport estime que l'Union doit chercher à déterminer l'effet que l'adhésion de la Chine à l'OMC aura sur les relations. La Commission continuera dans ce cadre à contrôler comment ce pays s'acquitte de ses engagements envers l'OMC et cherchera à aider la Chine à surmonter ses difficultés au moyen d'une assistance technique ad hoc ciblée. L'Union devra en outre parvenir à aider la Chine dans son processus de réforme économique. Vu l'ampleur des défis que doit relever la Chine, la Commission affinera sa définition des secteurs possibles de coopération en pointant en particulier certains domaines-clés tels que les réformes socio-économique, le développement des ressources humaines, l'enseignement, l'environnement, la promotion des droits de l'homme et de l'État de droit. Elle concentrera en particulier ses efforts sur le développement durable en accordant la priorité à la réduction de la pauvreté. D'autres domaines de coopération pourrait se faire jour. La Commission pense en particulier à la lutte contre les stupéfiants, le crime organisé, le blanchiment d'argent, et l'immigration illégale. Des entretiens exploratoires pourraient être envisagés dans ces domaines à l'aube du futur Sommet UE-Chine du 23 octobre 2000.